



DOSSIER DE PARTENARIAT

NOISIEL LOGNES

ATHLETISME





UN CLUB, DES AMBITIONS !

Du sport pour tous les goûts : loisir ou performance, à chacun son plaisir !

Le club Noisiel Lognes Athlétisme (NLA) mène une politique de développement dynamique et ambitieuse pour développer l'athlétisme sur le territoire, via la compétition, le sport santé et le sport loisir.

Notre territoire est reconnu par l'Etat pour sa politique en matière de développement durable, mais également en matière de sport et de loisirs.

LE TERRITOIRE DE MARNE-LA-VALLEE

27 VILLES A 14 KM DE PARIS,
15 200 HECTARES, DONT 3 800 HECTARES D'ESPACES
VERTS AMENAGES ET 60 PLANS D'EAU,

291 000 HABITANTS (1 913 HAB/KM²),
134 700 ACTIFS,
15 000 ENTREPRISES,

18 400 ETUDIANTS & 2 000 CHERCHEURS,
80 000 ENFANTS SCOLARISES,
18 GRANDES ECOLES ET UNIVERSITES,
275 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES,

34 STADES ET TERRAINS DE GRANDS JEUX,
49 GYMNASES, 6 PISCINES, 3 CENTRES EQUESTRES,
3 GOLFS,

54 LIGNES DE BUS,
2 LIGNES RER,
10' DEPUIS L'AEROPORT DE ROISSY CDG,





LE CLUB NLA

NOTRE HISTOIRE

- 1963 Création du club d'athlétisme de Champs-sur-Marne dont la vocation première était la pratique sportive de loisirs.
- 1970 Un tournant compétitif intervient, sous l'impulsion de Valéry Carmona, international français de tir au pistolet et ancien garde du corps du Général De Gaulle. Après 8 victoires consécutives aux interclubs en 4 ans, et 4 montées de divisions successives (performance unique en France), le club accède en 1^{ère} division.
- 1989 Noisiel rejoint le club de Champs-sur-Marne.
- 1995 Lognes rejoint le club de Champs et Noisiel. Le club s'appelle CNL Athlétisme.
- 2000 De nombreux athlètes remportent titres et médailles au niveau national comme Bertrand Valcin (décathlon), Manuela Galtier (saut en longueur et haies) et Eloyse Lesueur (championne d'Europe 2012 et 8e aux Jeux Olympiques en saut en longueur).
- 2004 Les clubs d'athlétisme CNLA (Champs, Noisiel, Lognes Athlétisme) rejoignent l'ETCA (Entente Torcy Chelles Athlétisme). Cette nouvelle entente devient alors l'ENA 77 (Entente Nord Athlétisme 77, qui deviendra le 1^{er} club du département de Seine et Marne (77).
- 2005 ENA 77 se place 53^e club français. Champs-sur-Marne sort de l'entente. Le club CNLA devient donc Noisiel Lognes Athlétisme (NLA).
- 2006 Inauguration de la piste d'athlétisme synthétique (200m) du stade Colette Besson à Lognes.
- 2008 Torcy et Chelles quittent l'entente ENA 77. Le club NLA (Noisiel, Lognes Athlétisme) devient le club socle de l'entente.
- 2009 L'entente ENA 77 change de nom pour MLVA (Marne la Vallée Athlétisme).
- 2013 Développement du programme « Sport-Santé » et création de l'Oxy'Trail.
- 2017 A suivre ...

ATHLE JEUNES (3 à 14 ans) :

- ✓ Baby athlé : 3 à 5 ans
- ✓ Eveil athlé : 6 à 8 ans
- ✓ Poussin : 9 à 10 ans
- ✓ Benjamin : 11 à 12 ans
- ✓ Minime : 13 à 14 ans



ATHLE COMPETITIONS

SUR PISTE :

- ✓ Sprint : à partir de 15 ans
- ✓ Haies : à partir de 15 ans
- ✓ Sauts : à partir de 15 ans
- ✓ Lancers : à partir de 15 ans
- ✓ Demi-fond : à partir de 19 ans
- ✓ Fond : à partir de 19 ans



ATHLE SANTE LOISIRS :

- ✓ Reprise d'activité ou affinement de silhouette :
à partir de 19 ans.
- ✓ Marche nordique : ouvert à tous



ATHLE COMPETITIONS HORS

PISTE :

- ✓ 5 km, 10 km, Semi-Marathon,
Trail, Cross-Country : à partir
de 19 ans





EN QUELQUES CHIFFRES

200

Licenciés
de 3 à 85 ans

21

Créneaux
horaires pour
tous les âges

11

Entraîneurs
diplômés ou
qualifiés

12

Membres
du Comité
Directeur

30

Médailles
décrochées
en 2016





L'ANNEE 2016

DES ACTIVITES SPORTIVES !

- ✓ Animation « Athlétisme » dans le cadre des « Rythmes scolaires »,
- ✓ Consolidation & harmonisation du « staff technique » chez les jeunes,
- ✓ Programme « Sport-Santé » (marche nordique, jogging...),
- ✓ Développement du programme « Baby athlé » (3 – 5 ans).

DES EVENEMENTS !

- ✓ Samedi 16 janvier 2016 : 4^{ème} édition des « MLVAwards »,
- ✓ Dimanche 26 juin 2016 : Co-Organisation de l'Oxy'Trail avec la Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne,
- ✓ Organisation d'une marche nordique culturelle pour le téléthon,
- ✓ Participation à des opérations caritatives : ELA, Cancer du sein, etc.
- ✓ Participation aux animations municipales : Téléthon, Fête des sports, Forums ...

DES SERVICES !

- ✓ Règlement de la licence en 3 mensualités,
- ✓ Nombreux membres formés en 2016 (entraîneurs, escort-dopage, juge).
- ✓

DE LA COMMUNICATION !

- ✓ Obtention d'une étoile supplémentaire à la labellisation des clubs d'athlétisme FFA,
- ✓ Création du Flash code,
- ✓ Evolution du site internet,
- ✓ Une page Facebook et un compte Twitter,
- ✓

DES CERTIFICATIONS !

- ✓ NLA est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique,
- ✓ Obtention, par la FFA, du label argent dans le secteur « athlétisme des jeunes »,
- ✓ Obtention, par la FFA, d'un label bronze dans le secteur « athlétisme sur piste »,
- ✓ Obtention, par la FFA, de la certification pour le secteur « hors stade »,
- ✓ Obtention, par la FFA, du label argent en secteur « Athlétisme de haut niveau ».

LES PROJETS DE NLA

ACTIONS CONTINUES

- ✓ Accroître le nombre de licenciés,
- ✓ Détecter les forts potentiels sportifs du territoire,
- ✓ Allier « Sport & Santé » via les activités sportives proposées,
- ✓ Former plus de juges et d'entraîneurs,
- ✓ Développer nos outils de communication,
- ✓ Organiser nos événements internes : soirées avec les membres, goûter, etc.,
- ✓ Participer aux événements communaux : Téléthon, Fête des sports, Forums, etc.

PROJETS 2017

- ✓ Créer un réseau de partenaires du club,
- ✓ Former les futurs coaches et juges,
- ✓ Remplacer le matériel vieillissant et agrandir notre parc matériel,
- ✓ Organiser des stages de perfectionnement, de préparation physique, etc.,
- ✓ Pérenniser le financement des coaches,
- ✓ Développer notre offre « Sport-Santé ».

PROJETS D'AVENIR

- ✓ Obtenir une meilleure labellisation fédérale (aujourd'hui, 2 étoiles sur 6),
- ✓ Améliorer et étendre les infrastructures du club,
- ✓ Pérenniser l'organisation des stages sportifs,
- ✓ Etablir des conventions scolaires avec les établissements du Val Maubuée,
- ✓ Etablir une convention avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée,
- ✓ Emergence de sportifs de haut-niveau.





DES ATOUTS POUR VOTRE ENTREPRISE !

Rejoignez-nous et devenez notre partenaire !

Nous prôtons des valeurs de diversité, de partage, de cohésion, de dépassement de soi et de persévérance. Votre entreprise peut associer son nom et son image à un club sportif, fédérateur, dynamique et populaire, reflets de ces valeurs. Nous vous proposons de travailler ensemble, main dans la main !

NLA est aujourd'hui un acteur connu du territoire de Marne-la-Vallée et du paysage de l'athlétisme français. Votre aide peut nous permettre de pérenniser durablement notre statut ainsi que nos activités sportives et sociales.

Un partenariat « Gagnant – Gagnant »



DEUX POSSIBILITES S'OFFRENT A VOUS

LE SPONSORING

Le sponsoring, appelé aussi parrainage, est un contrat par lequel une entreprise finance une activité culturelle, sportive, artistique ou scientifique en échange d'une promotion de sa marque, de ses produits, dans le but d'accroître sa notoriété et son image. De ce fait, le sponsoring est considéré comme une prestation publicitaire.

Il comporte 2 avantages fiscaux :

1- **Le sponsoring est déductible**, c'est-à-dire que les dépenses de parrainage sont déductibles du résultat de l'entreprise, au titre de charges d'exploitation. Cette déduction est conditionnée au fait que les dépenses doivent avoir un intérêt direct pour l'exploitation de l'entreprise (article 39-1 7° du Code Général des Impôts).

2- **La TVA est récupérable**. Les factures générées dans le cadre du sponsoring sont TTC. Le sponsor peut donc déduire la TVA facturée par le sponsorisé dans les conditions générales de droit commun. À noter que le taux de TVA peut varier selon le type de manifestation.



Déduction ou réduction
d'impôts

LE MECENAT

Le mécénat est le don en numéraire, en matériel ou de compétences apporté par une entreprise à un organisme d'intérêt général, sans attendre en retour de contrepartie équivalente. Il a pour objectif de faire valoir l'image institutionnelle d'une entreprise et est assimilable à un **don** sur le plan fiscal.

Les dons de mécénat peuvent se faire sous diverses formes :

- Le mécénat financier (apport d'un montant en numéraire à une structure éligible au mécénat),
- Le mécénat de compétences (mise à la disposition d'une structure éligible au mécénat, de personnel, à titre gracieux),
- Le mécénat en produits (consiste à offrir gracieusement des biens inscrits sur le registre des immobilisations, ou de marchandises en compte de stock),
- Le mécénat technologique (on mobilise la technologie disponible ou utilisée par l'entreprise au bénéfice d'un bénéficiaire d'intérêt général).

Fiscalement, les versements, ainsi effectués, ouvrent droit à **une réduction d'impôt égale à 60 %** du montant des sommes versées, retenues dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires de l'entreprise donatrice. Lorsque cette limite est dépassée au cours d'un exercice, l'excédent de versement pourra donner lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants.

Le bénéficiaire du don doit délivrer au donateur un reçu fiscal n°11580*03 à joindre à la déclaration de revenus ou de résultats (sauf pour la déclaration par internet).

Le versement d'un don n'est pas soumis à la TVA.



Entrez dans la course !

L'athlétisme est un sport universel accessible à chacun.

Qu'est-ce qui fait courir, sauter, lancer, marcher des femmes et des hommes depuis des millénaires ?

Le mystère reste entier tant qu'on n'y a pas goûté !

Nous souhaitons œuvrer en toute confiance avec des partenaires enthousiastes, énergiques et déterminés.

N'hésitez pas, prenez le témoin et entrez dans la course avec nous !

N'attendez plus et contactez-nous !



NOISIEL LOGNES ATHLETISME

www.mlvathle.fr
contact@mlvathle.fr
facebook mlva
twitter @mlvathle



« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès. » Nelson Mandela